

## Venir au Pôle Juridique et Judiciaire de Bordeaux

Arrêt Hôtel de Ville, Tram A et B

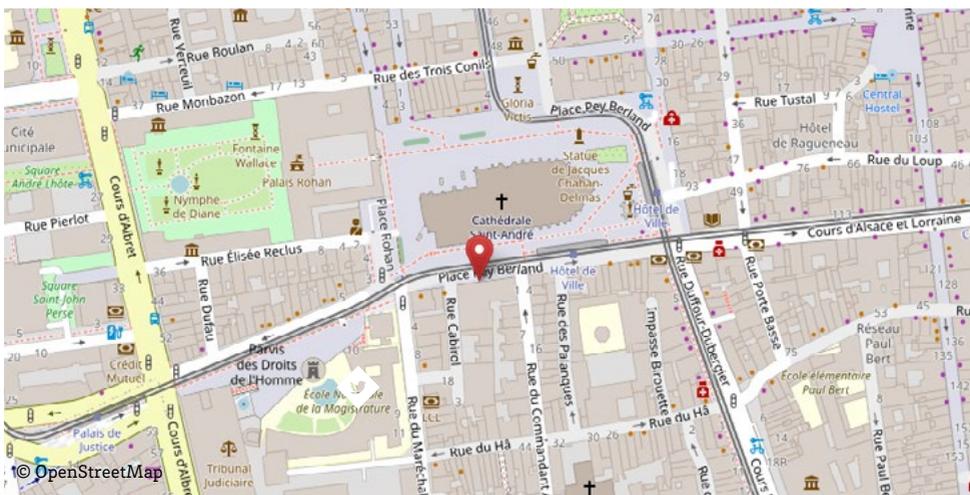
**Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean** (20 min environ)

Prendre le tram C (direction "Gare de Blanquefort" ou "Parc des expositions de Bordeaux") jusqu'à l'arrêt "Porte de Bourgogne" puis le tram A (direction "Le Haillan Rostand") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

**Depuis l'aéroport de Bordeaux - Mérignac** (50 mn environ)

Prendre le bus liane 1 (direction "Gare Saint-Jean") jusqu'à l'arrêt de bus "Palais de Justice" puis marcher environ 5 minutes en direction de la place Pey Berland.

Infos complémentaires sur le site de la TBM : [www.infotbm.com](http://www.infotbm.com)



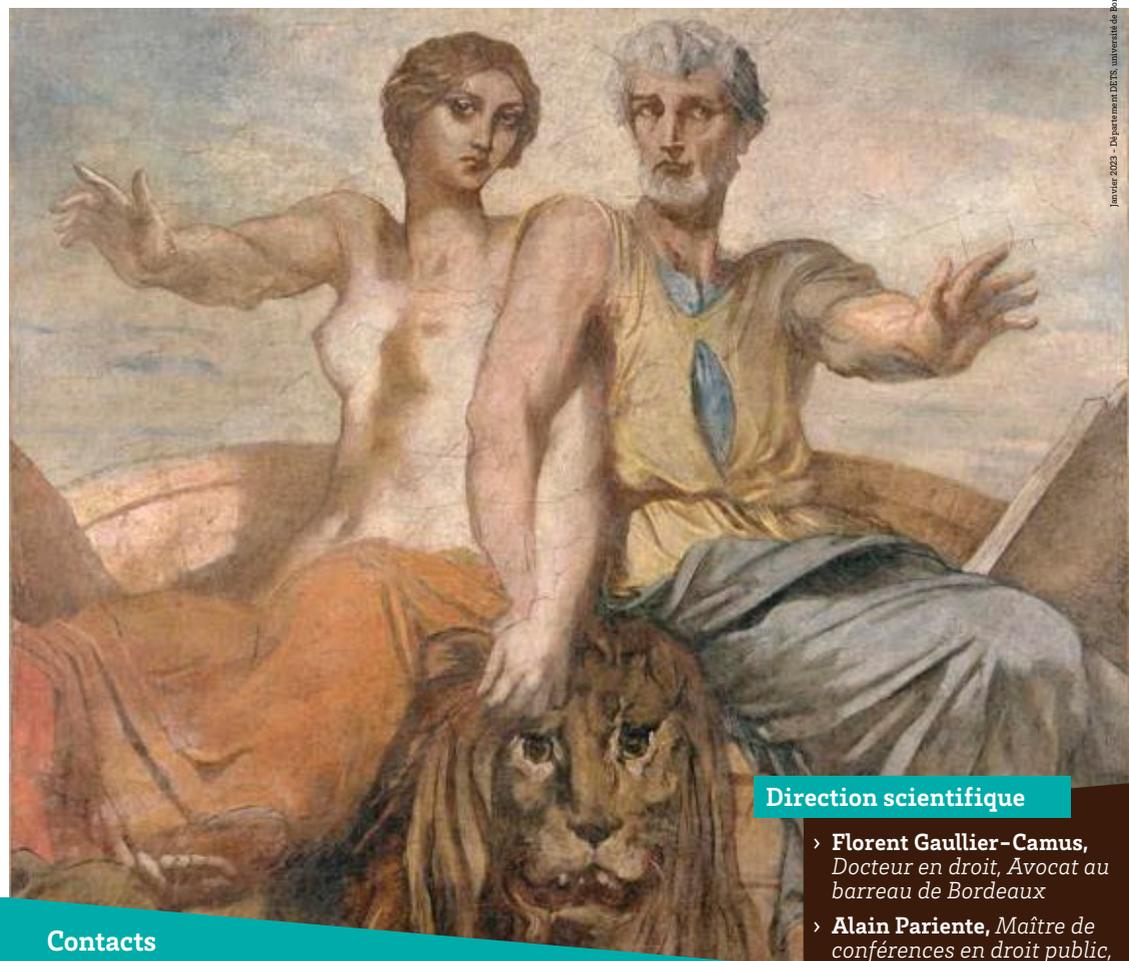
## Colloque

# L'avenir des activités contentieuses des juridictions financières

Vendredi 10 mars 2023, 9h-17h

Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ) - Amphithéâtre Ellul

35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux - Université de Bordeaux



### Direction scientifique

- > **Florent Gaullier-Camus**, Docteur en droit, Avocat au barreau de Bordeaux
- > **Alain Pariente**, Maître de conférences en droit public, université de Bordeaux

### ILD (Institut Léon Duguit) :

 <https://ild.u-bordeaux.fr/>

 @InstitutLDuguit

 Institut Léon Duguit

### Contacts

Caroline Almeida, gestionnaire ILD

mail : [caroline.almeida@u-bordeaux.fr](mailto:caroline.almeida@u-bordeaux.fr)

Lien zoom possible sur demande à l'adresse mail contact

08h45 **Accueil**

09h **Ouverture du colloque**

**Olivier Décima**, Professeur de droit privé et de sciences criminelles, Directeur du département recherche Droit et transformations sociales, université de Bordeaux

**Sylvain Niquège**, Professeur de droit public, Directeur de l'Institut Léon Duguit, université de Bordeaux

**Étienne Douat**, Professeur de droit public, Président de la Société Française de Finances Publiques, université de Montpellier

09h15 **Propos introductifs**

**Alain Pariente**, Maître de conférences en droit public, université de Bordeaux

---

### **Le nouveau système de responsabilité**

Sous la présidence d'Antoinette Hastings,  
Professeure de droit public, Nantes Université

---

09h30 **Présentation et analyse critique du nouveau régime de responsabilité financière**

**Stéphanie Damarey**, Professeure de droit public, université de Lille

09h50 **La nature juridique du nouveau régime unifié**

**Emilien Quinart**, Maître de conférences en droit public, université Paris I

10h10 **Le nouveau système et la pénalisation de la gestion publique**

**Xavier Badin**, Maître de conférences en droit public, université Paris II

10h30 **Questions**

10h45 **Pause-café**

---

### **Du côté des juridictions financières**

Sous la présidence de Danièle Lamarque, Ancienne membre de la Cour des comptes européenne, Conseillère maître honoraire à la Cour des comptes

---

11h **Le nouvel élan du contrôle et de l'audit internes au sein de l'Etat avec la RGP**

**Robin Degron**, Conseiller référendaire à la Cour des comptes, Professeur associé de droit public, université Paris I

11h20 **Les Chambres régionales des comptes à la croisée des chemins – regard critique**

**Charles Moynot**, Premier vice-président adjoint au tribunal judiciaire de Bordeaux, ancien procureur financier près la Chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine

11h40 **Le rôle des Chambres régionales dans le nouveau schéma juridictionnel et l'avenir du contrôle de régularité**

**Paul Serre**, Conseiller maître à la Cour des comptes, Président de la Chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine

12h **Questions**

---

### **Table Ronde – Débat : Le point de vue des justiciables**

Sous la présidence de Nicolas Groper, Avocat général près la Cour des comptes et près la Cour d'appel financière

---

14h30 **Le point de vue du comptable**

**Samuel Barreault**, Directeur régional des finances publiques de Nouvelle-Aquitaine

**Le point de vue du gestionnaire public local**

**Marine Privat**, Directrice générale adjointe, Ville de Bruges

**Le point de vue de l'avocat du justiciable**

**Thierry Dal Farra**, Avocat au barreau de Paris, cabinet UGGC Avocats

**Le point de vue de l'assureur**

**Lionel Le Gall**, Président de l'Assurance Mutuelle des Fonctionnaires

15h45 **Discussion**

16h **Propos conclusifs**

**Louis Gautier**, Procureur Général près la Cour des comptes

---